



République du Sénégal

Un Peuple - Un But - Une Foi

**MINISTÈRE DES FINANCES
ET DU BUDGET**



DIRECTION GÉNÉRALE DU
SECTEUR FINANCIER ET
DE LA COMPÉTITIVITÉ
**DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION
ET DE LA SUPERVISION DES SFD**

COVID 19

ET QUALITÉ DU
PORTEFEUILLE
DE CRÉDIT DES
SFD

Une forte dégradation du portefeuille des SFD, malgré les mesures de reports d'échéance

La COVID-19 est devenue une pandémie de grande amplitude, qui, du fait de son rythme élevé de propagation, a mis à rude épreuve le programme d'activités de plusieurs secteurs économiques et financiers au Sénégal.

C'est dans ce contexte que la Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés (DRS-SFD), conformément à ses missions, a conduit une enquête auprès des SFD dans le but de mesurer l'impact de la COVID-19 sur la qualité de leur portefeuille de crédit.

L'enquête est réalisée en ligne au mois de novembre 2021 et a couvert la période entre décembre 2019 et le troisième trimestre 2021.

Il a été enregistré lors de cette étude les réponses de 81 SFD, incluant les 10 plus grandes institutions, qui, à elles seules, concentrent plus de 90% de l'activité de la microfinance au Sénégal.

Dans ce qui suit, il est présenté les résultats consolidés, relatifs à la perception des dirigeants des SFD sur l'impact de la pandémie sur la qualité du portefeuille de crédit ainsi qu'à la gestion et à l'évolution de la distribution du crédit au niveau des SFD.

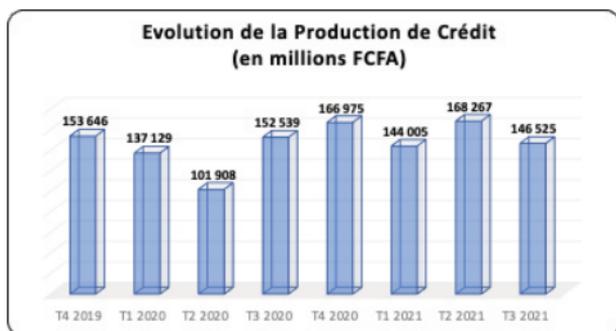


COVID-19
coronavirus

1. Evolution du crédit

La production de crédit a fortement décliné entre fin 2019 et le 2ème trimestre de 2020, passant de 153,6 milliards de FCFA à 101,9 milliards, soit une **baisse de 34%**.

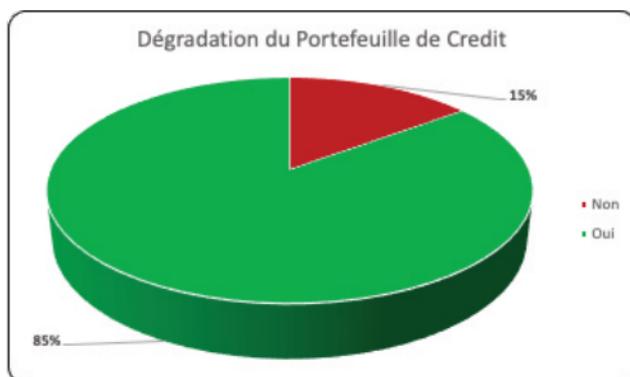
La reprise de l'activité d'octroi de crédit est notée à partir du 3ème trimestre 2020, grâce aux mécanismes de lutte contre les effets de la COVID, mis en place.



Source: Données de l'enquête sur la qualité du portefeuille de crédit, novembre 2021

2. Etat du portefeuille de crédit

Plus de $\frac{3}{4}$ des institutions de microfinance (85%) ont déclaré avoir significativement subi une dégradation de leur portefeuille de crédit durant l'année 2020.

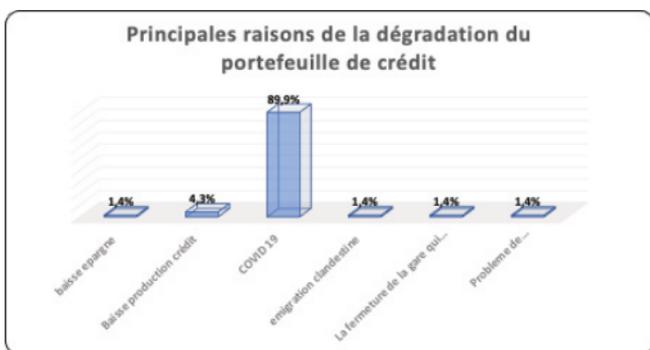


Source: Données de l'enquête sur la qualité du portefeuille de crédit, novembre 2021

Concernant les facteurs explicatifs de cette contreperformance, 89,9% des SFD ont affirmé que c'est à cause de la pandémie de la COVID19 que leurs activités ont battu des ailes.

Il ressort des réponses données par les dirigeants des SFD que l'interdiction des déplacements interurbains liés à l'état d'urgence sanitaire a occasionné les difficultés suivantes :

- une rupture dans l'approvisionnement des bénéficiaires des SFD dans le cadre de leurs activités, débouchant ainsi sur des ruptures de stocks. Cette situation avait causé une baisse de la production de crédit et de la capacité de remboursement des crédits ;
- des difficultés dans l'écoulement des produits des membres ;
- une baisse et/ou un arrêt des activités des membres ;
- un faible taux de remboursement du crédit ;
- des difficultés dans le recouvrement sur le terrain effectué par les agents des SFD ;
- la non-tenu, par les SFD, des réunions qui étaient des lieux de remboursement, de collecte de dépôts et de suivis des activités.

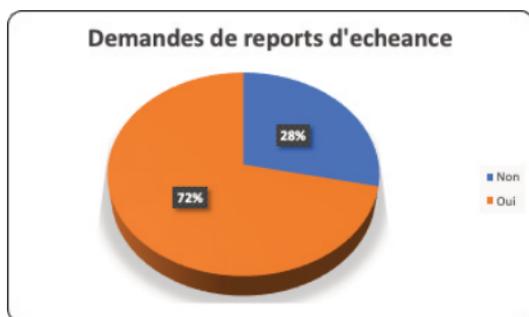


Source: Données de l'enquête sur la qualité du portefeuille de crédit, novembre 2021

D'autres facteurs explicatifs tels que qu'une mauvaise pluviométrie et un manque de financement ont également été évoqué par les SFD

3. Etat des reports d'échéance

En application à la mesure de l'autorité monétaire relative aux possibilités d'accorder des reports d'échéances, 72% des SFD ont reçu des demandes de suspension, pendant un ou plusieurs mois, du remboursement d'un crédit en cours



Source: Données de l'enquête sur la qualité du portefeuille de crédit, novembre 2021

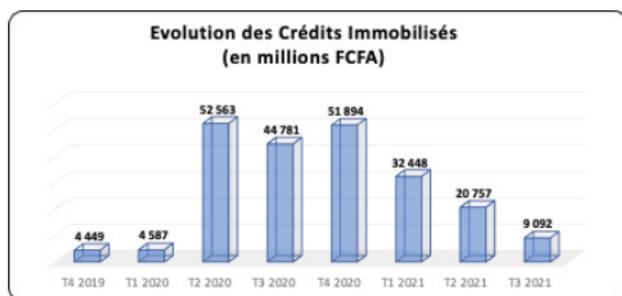
4. Evolution des crédits immobilisés

Les crédits immobilisés sont constitués :

- des crédits en souffrance, redevenus sains à la suite du remboursement des échéances en retard, par les membres bénéficiaires ou clients ;
- des crédits ayant fait l'objet d'un rééchelonnement ;
- des crédits ayant fait l'objet d'un concordat préventif ou d'un redressement dont les termes de règlement sont respectés.

Le taux élevé de mise en œuvre de la mesure de reports d'échéance a fait passer les crédits immobilisés de **4,5 milliards FCFA** au 4^{ème} trimestre de 2019 à **52,5 milliards FCFA** au 2^{ème} trimestre de 2020, soit un fort accroissement de **1081%**.

Néanmoins, il est noté un rétablissement progressif de la situation à partir de l'année 2021. Les crédits immobilisés se sont, en effet, établis à 9,1 milliards FCFA au troisième trimestre de 2021, soit une baisse de **82%** par rapport à fin 2020.

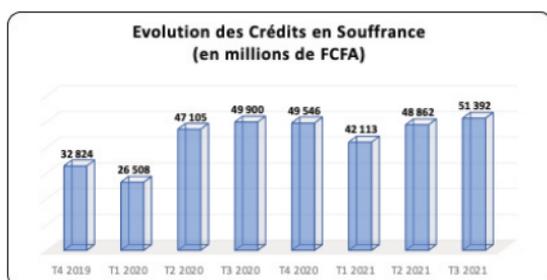


Source: Données de l'enquête sur la qualité du portefeuille de crédit, novembre 2021

5. Evolution des crédits en souffrance

Le montant brut des créances en souffrance (hors crédits immobilisés) a également connu une allure croissante sur la période étudiée. Il est passé de **32,8 milliards FCFA** à fin 2019 à **49,9 milliards FCFA** au 3^{ème} trimestre 2020, soit une augmentation de **52%**. La hausse s'est poursuivie durant l'année 2021, avec un pic de **51,4 milliards FCFA** au troisième trimestre de 2021, soit une hausse de **57%** par rapport à fin 2019.

Cette situation démontre une forte dégradation du portefeuille de crédit des SFD, malgré les mesures de reports d'échéance.

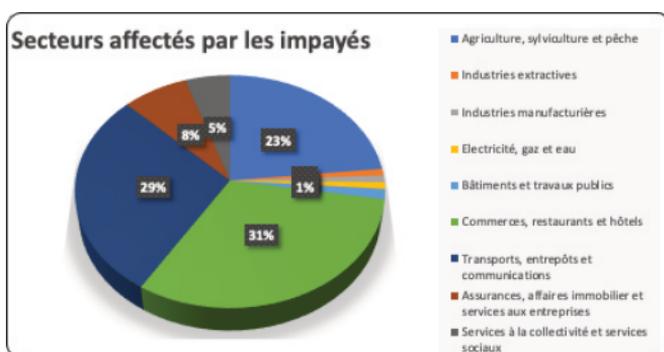


Source: Données de l'enquête sur la qualité du portefeuille de crédit, novembre 2021



Principaux secteurs affectés par les impayés

Pour les SFD ayant répondu à l'enquête, les secteurs les plus affectés par les impayés sont les « Commerce, Restaurant et Hôtels » (**31%**), les « Transports, Entrepôts et Communications » (**29%**) et les secteurs « Agriculture, Sylviculture et Pêche » (**23%**). Cette situation est imputée aux mesures de restrictions sur les déplacements interurbains et internationaux liées à la pandémie de la COVID-19.



6. Difficultés et mesures d'atténuation dans le contexte de la COVID 19

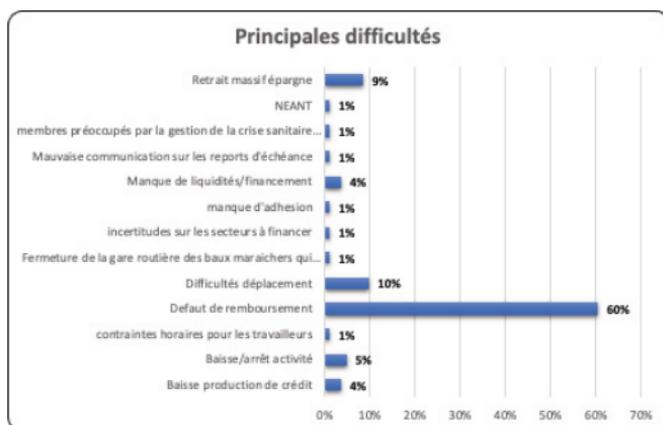


Principales difficultés

Pour les institutions de microfinance, les principaux obstacles rencontrés dans le cadre de la crise sanitaire sont : le défaut de remboursement (60%), les difficultés de déplacement d'une zone à une autre (10%), le retrait massif de l'épargne (9%), la baisse voire l'arrêt de l'activité dans certaines structures (5%), la baisse de la production de crédit (4%), le manque de liquidités ou de financement (4%).

A côté de ces phénomènes, ont été mentionnés, la baisse de la demande, la baisse des produits d'intérêts, les difficultés d'appréciation des activités rentables, la mauvaise communication sur les reports d'échéance (qui a fait que certains bénéficiaires l'ont confondu avec une annulation des remboursements pendant 3 mois), les problèmes d'écoulement des produits, le fait que les membres soient préoccupés par la gestion de la crise sanitaire liée à la COVID19, la caducité des prévisions et l'impossibilité de planifier, vu le caractère imprévisible de la COVID19.

La poursuite de l'activité, tout en tenant compte des mesures barrières édictées, a également constitué un frein impliquant l'insuffisance de résultats, l'augmentation des charges, l'impact négatif sur le rendement, la faiblesse du revenu dû à la réduction du taux horaire et du personnel, ect.



Source: Données de l'enquête sur la qualité du portefeuille de crédit, novembre 2021

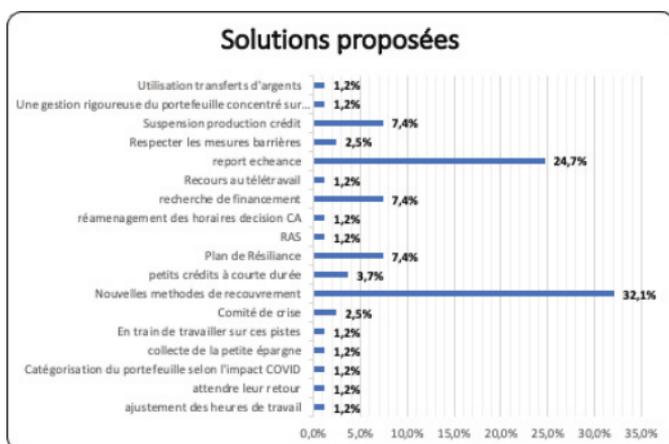


Principales solutions

Face aux difficultés consécutives à la pandémie, les SFD ont mis en place des solutions pour améliorer leur situation. Les plus fréquemment utilisées ont été la mise en place de nouvelles méthodes de recouvrement (**32,1%**), les reports d'échéance (**24,7%**), la recherche de financement (**7,4%**), la suspension de la production de crédit (7,4%), la mise en place d'un plan de résilience notamment la réduction des charges et du personnel (**7,4%**), l'octroi de petits crédits à courte durée (3,7%), la mise en place de comités de crise (**2,5%**).

En outre, ont été proposés, le recours au télétravail, le réaménagement des horaires, l'imposition du respect des mesures barrières, l'utilisation des webinaires pour des téléconférences en vue d'éviter les rassemblements ou les regroupements dans le cadre des rencontres.

D'autres mesures telles que l'utilisation des moyens électroniques de transfert d'argent pour le remboursement du crédit (afin d'éviter les déplacements), la collecte de la petite épargne, la demande de différés des crédits contractés au niveau des partenaires, la promotion à l'adhésion pour les agents de l'Etat, les diligences sur le traitement des demandes, le suivi rigoureux du portefeuille à risque, la catégorisation du portefeuille selon l'impact COVID, ont également été mises en place.

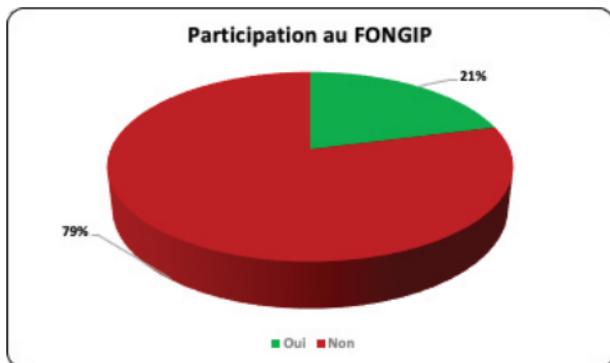


Source: Données de l'enquête sur la qualité du portefeuille de crédit, novembre 2021



Participation au dispositif d'appui du FONGIP

Afin d'atténuer les conséquences de la pandémie, l'Etat du Sénégal a mis en place un mécanisme de financement à travers le Programme d'appui du Fonds de Garantie des Investissements prioritaires (FONGIP). Parmi les SFD enquêtés, **21%** ont déclaré avoir participé au dispositif et avoir levé un montant global de **2,25 milliards de FCFA** attribués à **4 311** bénéficiaires pour **4 556** demandes reçues, soit un taux d'acceptation de **94,6%**.



Source: Données de l'enquête sur la qualité du portefeuille de crédit, novembre 2021



DIRECTION GÉNÉRALE DU
SECTEUR FINANCIER ET
DE LA COMPÉTITIVITÉ
DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION
ET DE LA SUPERVISION DES SFD

Rocade Fann Bel Air - Cerf Volant
BP: 6530 - Dakar Etoile, Colobane
Tél: +221 33 824 08 83
Fax: +221 33 824 08 86
drssf@minfinances.sn
<http://drs-sfd.gouv.sn>